

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 28 octobre 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur:

« La langue française est l'une des langues administratives du pays. Elle n'est pas seulement une langue véhiculaire dans les courriers administratifs à proprement parler, mais également la langue classique de nos juridictions.

Dans la presse écrite, l'on a pu lire récemment que la langue de Molière est favorisée de moins en moins par les bacheliers. De plus, les jeunes préféreraient poursuivre leurs études supérieures dans les pays germano- ou anglophones.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur :

1. *Monsieur le Ministre peut-il informer sur les efforts entrepris ou envisagés pour réviser les méthodologies d'enseignement au niveau de l'enseignement secondaire, dans le but de raviver l'intérêt et le goût pour la langue française parmi les élèves ?*
2. *Que peut-on dire aujourd'hui sur le poids réel du français au niveau de l'enseignement postprimaire ? Combien d'élèves inscrits dans les classes de première ont, ces dernières années, renoncé au français dans le cadre de leurs études terminales en optant pour le couple allemand-anglais ?*
3. *Dans quelle mesure les enseignants, notamment ceux au début de leur parcours professionnel, sont-ils encouragés à revoir leurs pratiques pédagogiques dans le domaine du français ?*
 - a. *Les manuels scolaires ont-ils été adaptés à cette fin ?*
 - b. *Des ajustements ont-ils été introduits dans la formation initiale ou continue des enseignants de langue française ?*

4. *Madame la Ministre peut-elle préciser l'évolution du pourcentage d'étudiants inscrits dans des universités ou établissements d'enseignement supérieur offrant principalement des formations en langue française ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bauler', with a stylized flourish at the end.

André BAULER
Député

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Agostino', with a stylized flourish at the end.

Barbara AGOSTINO
Députée



Réponse commune de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, et de Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Stéphanie Obertin, à la question parlementaire n° 3116 de Madame la Députée Barbara Agostino et de Monsieur le Député André Bauler

1. Monsieur le Ministre peut-il informer sur les efforts entrepris ou envisagés pour réviser les méthodologies d'enseignement au niveau de l'enseignement secondaire, dans le but de raviver l'intérêt et le goût pour la langue française parmi les élèves ?

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse accorde une attention particulière à la qualité de l'enseignement du français et à la motivation des élèves. Plusieurs travaux sont actuellement menés ou ont récemment été finalisés en collaboration avec les Commissions nationales de l'enseignement secondaire (CNES) et le SCRIPT.

Dans l'enseignement secondaire classique, la CNES a décidé de remplacer la série de manuels *Bleu Blanc Rouge*. Une révision des programmes est en cours et servira de base à la conception d'une nouvelle série de manuels didactiques adaptés aux besoins actuels. Par ailleurs, un nouveau manuel a été introduit en 4C à la rentrée 2025/2026. Il met l'accent sur les genres littéraires, valorise la francophonie et la littérature luxembourgeoise d'expression française et propose des fiches méthodologiques réutilisables. Une partie dédiée à la grammaire et à l'expression vise à renforcer les compétences rédactionnelles, tandis que des textes d'intérêt général sont mis à disposition via la plateforme de distribution *Pearltrees*.

Dans l'enseignement secondaire général, de nouveaux manuels élaborés en collaboration avec les *Éditions Hatier* ont été introduits en 2024/2025 pour les classes de 7G à 5G. L'édition luxembourgeoise de la méthode *Imagine* a été adaptée au contexte multilingue du pays et propose une structure claire, des textes originaux et des activités variées, complétées par une version numérique enrichie. Pour les classes de 2^e et de 1^{re}, de nouveaux recueils de textes littéraires et de textes d'actualité sont utilisés depuis la même rentrée. Ils couvrent des thématiques variées et sont accompagnés de contenus multimédias, de fiches méthodologiques et de sujets d'application avec corrigés modèles.

Ces évolutions visent à actualiser les supports et les approches pédagogiques, à enrichir l'expérience d'apprentissage et à raviver l'intérêt des élèves pour la langue française dans un environnement éducatif plurilingue.

2. Que peut-on dire aujourd'hui sur le poids réel du français au niveau de l'enseignement postprimaire ? Combien d'élèves inscrits dans les classes de première ont, ces dernières années, renoncé au français dans le cadre de leurs études terminales en optant pour le couple allemand-anglais ?

Au sujet du poids réel de français au niveau de l'enseignement postprimaire, nous renvoyons les honorables Députés à mes réponses à la question parlementaire n° 2997.

3. Dans quelle mesure les enseignants, notamment ceux au début de leur parcours professionnel, sont-ils encouragés à revoir leurs pratiques pédagogiques dans le domaine du français ?

a. Les manuels scolaires ont-ils été adaptés à cette fin ?

L'introduction des nouveaux manuels s'accompagne d'un ensemble de ressources destinées à soutenir les enseignants dans la préparation et la mise en œuvre de leurs cours, y compris ceux qui débutent leur carrière. Pour les classes de 7G à 5G, la méthode *Imagine* comprend une version numérique proposant des activités interactives et un guide pédagogique détaillé. Les recueils utilisés en 2^e et en 1^{re} incluent des annexes méthodologiques portant sur le vocabulaire, la grammaire et l'usage des documents, ainsi qu'un dossier destiné aux enseignants pour accompagner la lecture de l'œuvre obligatoire *L'Attentat* de Yasmina Khadra, avec des pistes d'analyse et des informations contextuelles.

En 4C, le nouveau manuel offre une structure flexible permettant d'adapter la progression aux besoins de la classe et d'articuler de manière cohérente l'étude littéraire, la langue et l'expression. Il est complété par un ensemble de textes d'intérêt général et de matériel didactique disponible via la plateforme *Pearltrees*.

L'ensemble de ces ressources vise à faciliter la préparation des cours, à soutenir l'évolution des pratiques pédagogiques et à renforcer l'efficacité de l'enseignement du français dans les différents régimes de l'enseignement secondaire.

b. Des ajustements ont-ils été introduits dans la formation initiale ou continue des enseignants de langue française ?

Les enseignants débutants sont fortement encouragés à interroger et à améliorer leurs pratiques pédagogiques dans le domaine du français, notamment à travers la formation initiale et continue organisée par l'Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN). Cette démarche repose sur plusieurs axes :

Intégration dans le référentiel de compétences

Les modules de formation, en particulier le Module 4 (didactique disciplinaire) – *Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage*, visent à développer (pour la didactique du français) des compétences clés telles que :

- Activation cognitive et différenciation : les enseignants apprennent à concevoir des exercices adaptés aux niveaux des élèves, en mobilisant des stratégies variées (individuelles, coopératives) et en tenant compte de l'hétérogénéité des groupes.
- Enseignement structuré et motivant : ils sont formés à mettre en œuvre un enseignement clair et cohérent, favorisant le désir d'apprendre et l'autonomie.
- Maîtrise des savoirs psychopédagogiques et disciplinaires : la formation inclut la réflexion sur le niveau d'exigence des tâches et l'intégration de théories de motivation pertinentes.

Réflexion et posture professionnelle

Les différents cours du module invitent les enseignants à adopter une posture réflexive et bienveillante, par exemple :

- Lecture : promouvoir le plaisir de lire, l'autonomie et la diversité des interprétations.
- Écriture créative : réfléchir aux effets de cette pratique sur l'apprentissage et la relation des élèves à la langue, tout en développant des compétences transversales.
- Didactique de la littérature : interroger la place et la valeur de la littérature en classe, débattre des enjeux liés à la crise de la lecture.

- Analyse de manuels : développer une attitude critique vis-à-vis des supports didactiques et cultiver la culture du partage.
- Production écrite : explorer des méthodologies variées pour accompagner les élèves dans une approche dédramatisée et progressive.

Encouragement à la formation continue

Les enseignants sont incités à s'informer sur les nouvelles approches et recherches en didactique, à échanger entre pairs et à ajuster leurs pratiques en fonction des évolutions pédagogiques et institutionnelles.

Ajustements dans la formation

Des ajustements ont été introduits dans la formation initiale et continue pour répondre aux besoins actuels :

- Accent renforcé sur la différenciation et l'autonomie des élèves.
- Intégration de pratiques innovantes (écriture créative, analyse critique des manuels).
- Développement d'une posture réflexive pour permettre aux enseignants de questionner leurs pratiques et de les adapter aux contextes variés.

Les enseignants, en particulier ceux en début de carrière, sont encouragés à revoir et à enrichir leurs pratiques pédagogiques dans le domaine du français grâce à des dispositifs intégrés dans la formation initiale et continue. Le programme de formation, fondé sur le référentiel de compétences de l'IFEN, met l'accent sur la conception et la mise en œuvre de situations d'apprentissage favorisant l'activation cognitive, la différenciation et l'autonomie des élèves.

Les modules abordent notamment la didactique de la lecture et de la littérature, l'écriture créative, la production écrite et l'analyse critique des manuels scolaires. Ces formations invitent les enseignants à adopter une posture réflexive et bienveillante, à promouvoir le plaisir de lire, à diversifier les approches et à s'informer sur les recherches récentes en didactique.

Des ajustements ont été introduits pour renforcer la différenciation, l'intégration de pratiques innovantes et le développement d'une culture de formation continue, afin de soutenir l'évolution des pratiques pédagogiques et la qualité de l'enseignement du français. Ces mesures visent à garantir un enseignement du français motivant, inclusif et adapté aux besoins des élèves.

4. Madame la Ministre peut-elle préciser l'évolution du pourcentage d'étudiants inscrits dans des universités ou établissements d'enseignement supérieur offrant principalement des formations en langue française ?

Le tableau ci-dessous renseigne l'évolution du pourcentage, de 2020/2021 à 2024/2025, d'étudiants résidents ayant obtenu une aide financière de l'État pour études supérieures pour suivre un programme d'études auprès d'une université ou d'un établissement d'enseignement supérieur en France, en Communauté française de Belgique, en Suisse romande, au Québec ou encore un programme d'études menant au grade de bachelor ou de master auprès de l'Université du Luxembourg et ayant principalement le français comme langue d'enseignement, étant entendu que ce pourcentage est déterminé par rapport au nombre total d'étudiants résidents ayant obtenu une aide financière de l'État pour études supérieures pendant les mêmes années académiques.

<i>Année académique</i>	<i>Pourcentage d'étudiants résidents ayant obtenu une aide financière de l'État pour suivre un programme d'études dispensé principalement en langue française par rapport au nombre total d'étudiants résidents bénéficiaires de ladite aide financière</i>
2020/2021	28,61%
2021/2022	31,09%
2022/2023	32,02%
2023/2024	32,38%
2024/2025	32,37%

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2025

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH